

Modèle de CCTP, trame valable pour tout lot

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Objet du lot

À adapter : désignation de l'opération et du lot, nature des travaux, localisation dans le bâtiment. Rappeler que le lot comprend toutes les fournitures et la main-d'œuvre décrites dans le présent document.

2 Documents de référence

À adapter : DTU du lot, normes, avis techniques et règles professionnelles applicables. Préciser la date de référence des textes.

3 Limites de prestations

À adapter : ce que le lot reçoit des autres lots (supports, réservations, attentes), ce qu'il leur livre, et qui réalise les rebouchages, calfeutrements et raccordements aux interfaces.

4 Prescriptions sur les matériaux

À adapter : qualité et performances exigées, conditions d'équivalence, échantillons et fiches techniques à soumettre avant commande.

5 Description des ouvrages

À adapter : un article par ouvrage, avec localisation, caractéristiques, mode de mise en œuvre et accessoires compris. Renvoyer aux plans pour les quantités.

6 Mode de métré

À adapter : unité de chaque ouvrage, règles de déduction des vides, hauteurs et dimensions retenues. Ce que le prix unitaire est réputé comprendre.

7 Essais et contrôles

À adapter : essais à la charge de l'entreprise, contrôles du maître d'œuvre, procès-verbaux à fournir, suite donnée à un résultat non conforme.

8 Nettoyage et documents à remettre

À adapter : nettoyage et évacuation des déchets du lot, protection des ouvrages jusqu'à la réception, contenu du dossier des ouvrages exécutés.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.